



# EtherEnergy

**Champs photovoltaïques éco-responsables**



## PROJET AGRIVOLTAÏQUE

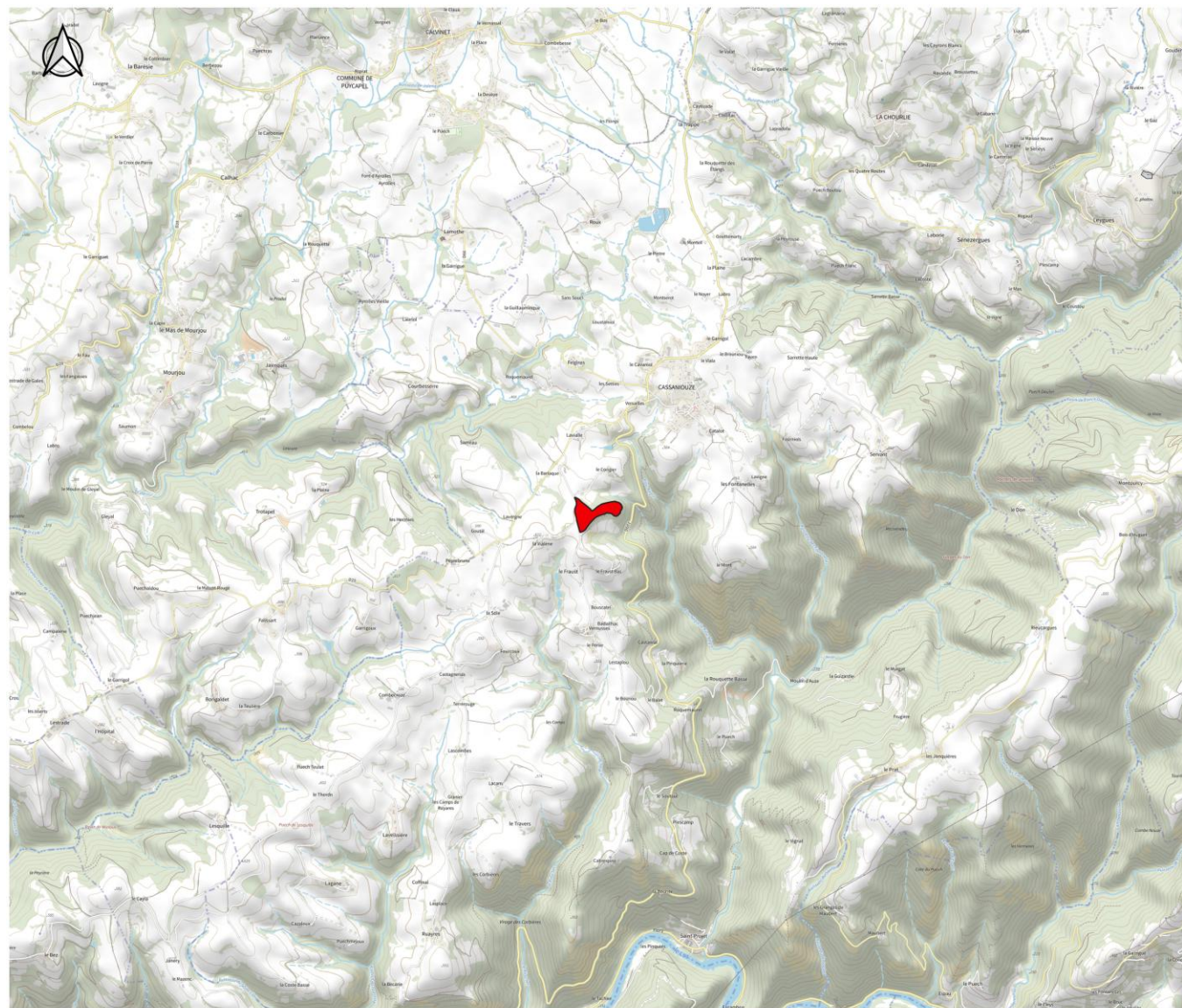
Gramond Géraud

Atelier bovin

Cassaniouze (15340)

# **ANALYSE DES ENJEUX AUTOUR DU PROJET**

# CARTE DE SITUATION – 1/25 000 – ANNEXE 3



**Cassaniouze  
- Gramond -**

 ZIP

Date:06/11/2025

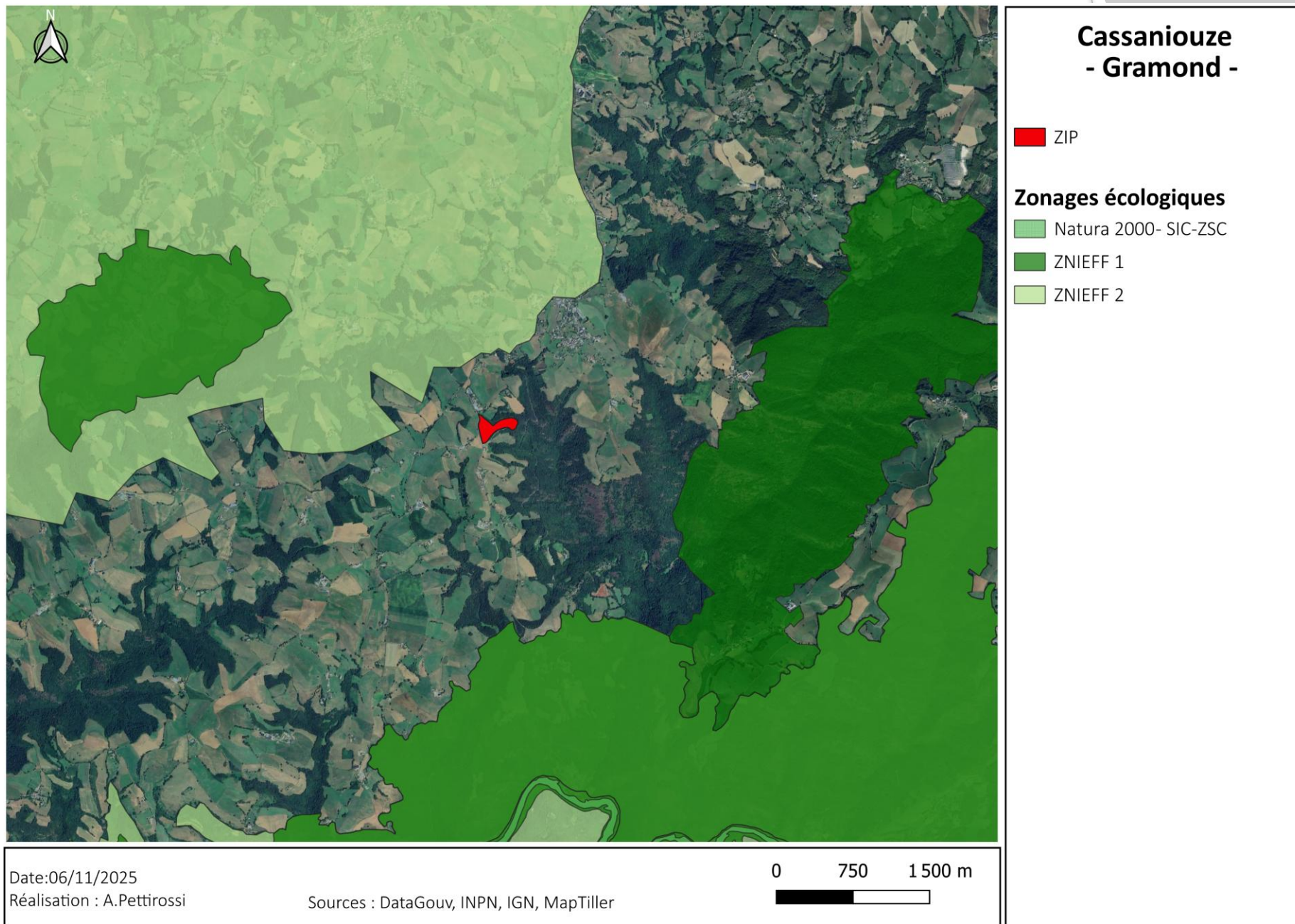
Réalisation : A.Pettirossi

Sources : DataGouv, INPN, IGN, MapTiller

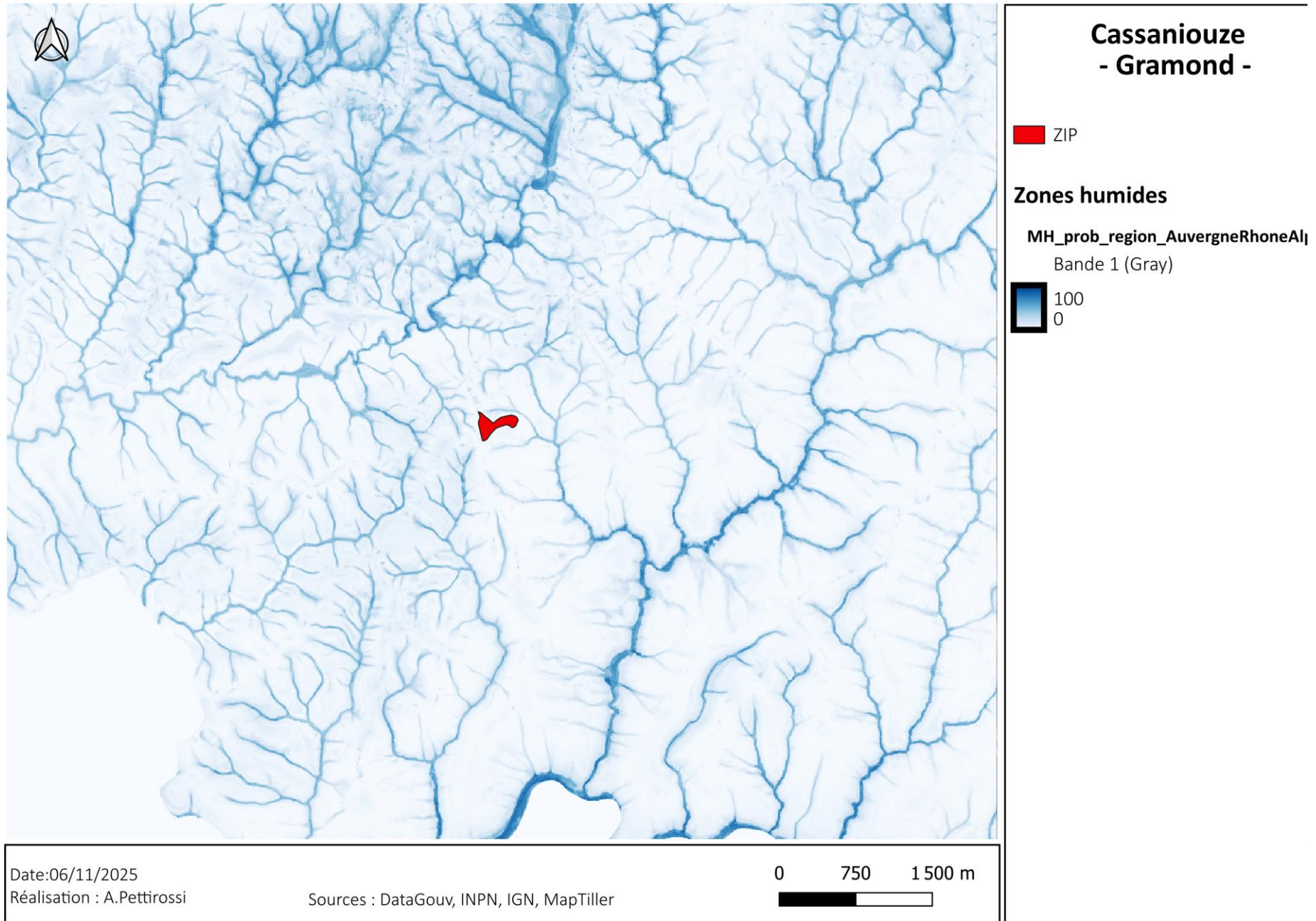
0 750 1 500 m



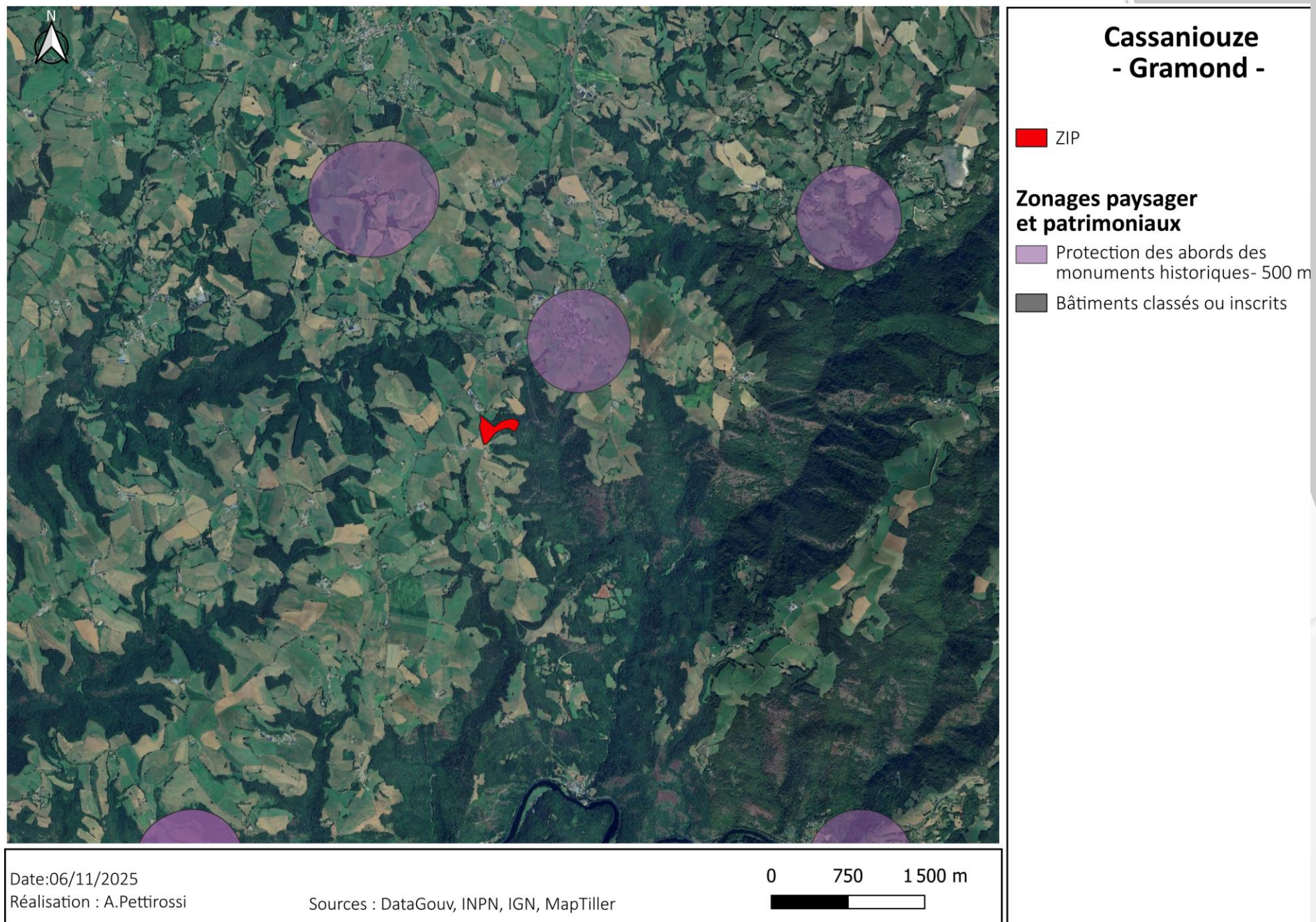
# SYNTHESE DE ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX – ANNEXE 7



# PRÊTER ATTENTION AUX ZONES HUMIDES



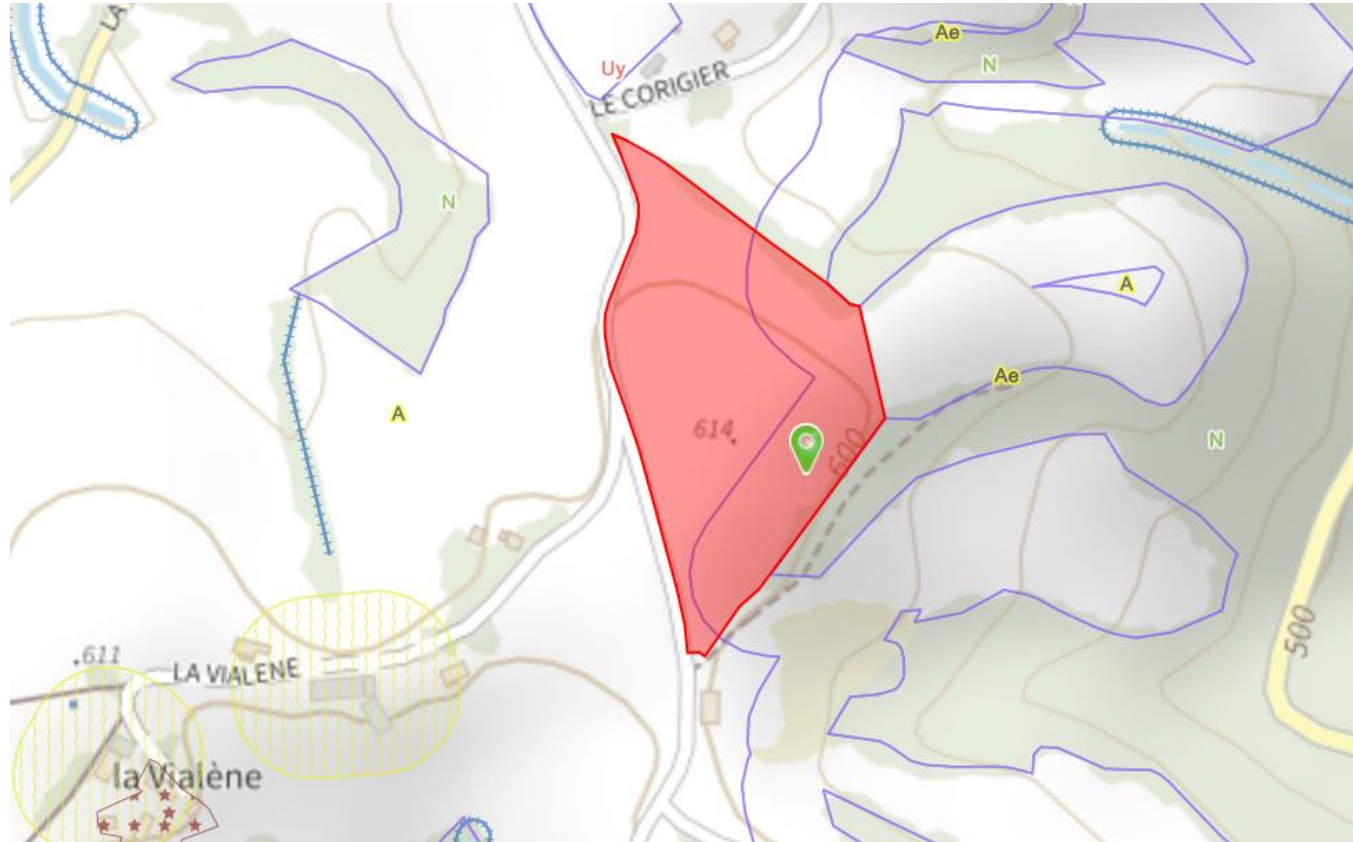
# SYNTHESE DE ENJEUX PAYSAGERS



# PLAN DES ABRODS DU PROJET – ECHELLE 1/5000 - ANNEXE 6



# PRÊTER ATTENTION AUX ENJEUX URBANISTIQUES



PLUi sur la commune de Cassaniouze

**Classer ZA - ZAe**

L'agrivoltaïsme peut-être déployé sur les terrains classifiés ZA - ZAe

# ASSURER L'INTÉRÊT AGRONOMIQUE DU PROJET À L'AGRICULTEUR

## Assolements

Positionnement sur des parcelles en prairies,

### Assolement 2024

RPG 2024 sur la commune de Cassaniouze

**Prairie**



### Assolement 2023

RPG 2023 sur la commune de Cassaniouze

**Prairie**



# **ENJEUX IDENTIFIES ET IMPACTS POTENTIELS**

## ENVIRONNEMENTAL ET PASAGER

Vous trouverez en pièce jointe les états initiaux réalisés sur une zone plus vaste, incluant celle du projet actuel.

Un projet de plus grande ampleur avait initialement été envisagé sur la commune de Cassaniouze. Cependant, compte tenu des enjeux paysagers identifiés, il a été décidé de réduire sa taille ; le projet présente désormais une puissance inférieure à 1 MWc.

Cette nouvelle implantation a été définie à la suite de l'analyse des états initiaux, des échanges avec les riverains, la mairie et l'exploitant, ainsi que de la prise en compte des inventaires écologiques.

Nous vous transmettons ces documents afin de vous offrir une vision plus large du contexte environnemental et paysager entourant le projet.

L'étude d'impact initialement prévue s'est donc arrêtée au stade des états initiaux, le projet ayant évolué vers une typologie nécessitant une demande de dispense d'étude d'impact, compte tenu de sa puissance révisée.

## PAYSAGER – PHOTOS – ANNEXE 4



## PAYSAGER – PHOTOS – ANNEXE 4



**TECHNIQUE**

---

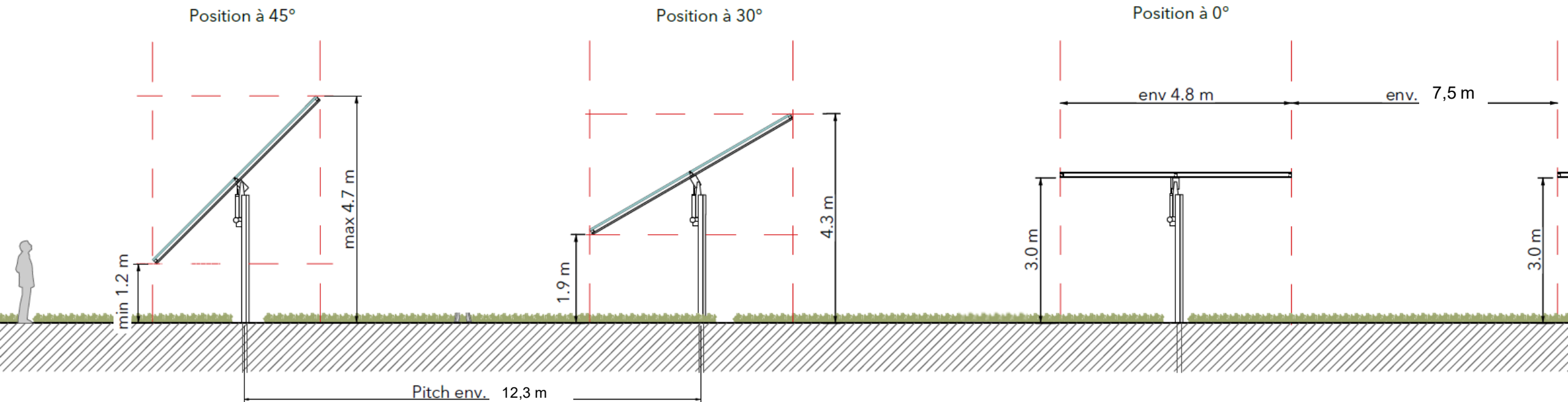
## Technique – Plan de masse



-  Portails
-  Cloture
-  Citerne
-  Poste\_electrique
-  Panneaux

Le projet étant de faible envergure il n'est pas nécessaire de prévoir de locaux techniques autre que le poste électrique (transformation/livraison).

# Technique – Caractéristique des panneaux



Panneaux Axe Nord-Sud – Orientation Trackers Ouest-Est

## Technique - Raccordement

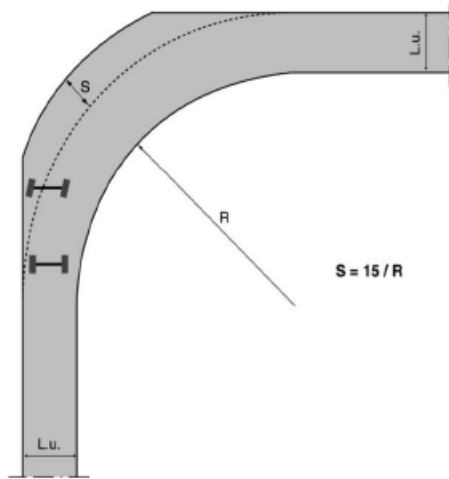


RACCORDEMENT AUX LIGNES LES PLUS PROCHES  
(10 M)

# Technique – Sécurité Incendie

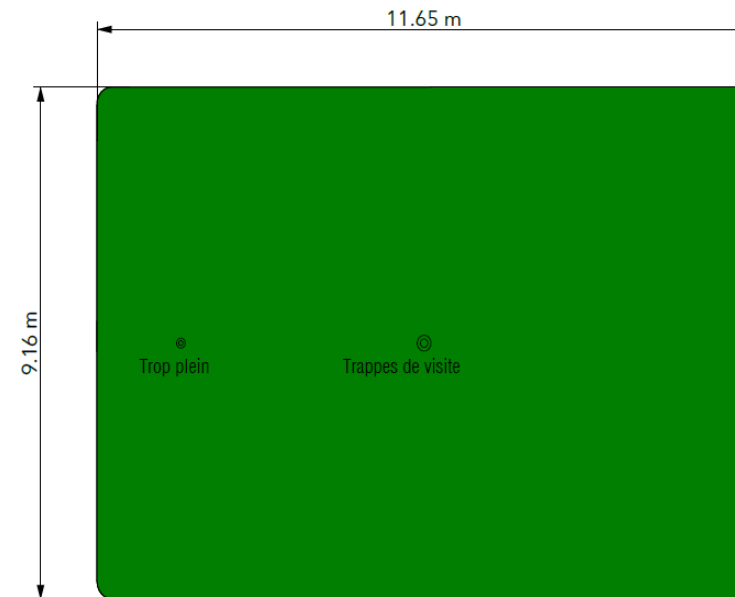
Les recommandations du SDIS sont prises en compte et respectées dès le début du dimensionnement du projet, on retrouve notamment :

- Les largeurs de pistes supérieures ou égales à 7m
- Les bandes de roulement et les raquettes
- L'adaptation des portails
- Le balisage du site
- La formation de l'exploitant aux bonnes pratiques



L'installation d'une bâche souples anti-incendie sera mise en place :

- 120m<sup>3</sup>
- 11.65m\*9.16m\*1.5m



Vue du dessus

## Technique - Surfaces

Voici les surfaces à considérer :

- Surface du projet : 47 184 m<sup>2</sup>
- Surface du poste de livraison/transformation :  $5.2\text{m} \times 2.7\text{m} \times h=2.5$  soit 14.04 m<sup>2</sup>
- Surface des pieux battus : 4 pieux par table : 0.05 m<sup>2</sup> par pieux ; soit 216 pieux ; soit 10,8 m<sup>2</sup>
- Surface des bâches anti-incendie :  $11.65\text{m} \times 9.16\text{m} = 106.7$  m<sup>2</sup>
- Surface couverte par les panneaux : 4 860 m<sup>2</sup> (1 296 panneaux)
- Surface piste lourde : Pas de piste lourde

La surface artificialisée se calcule comme :

$$S_{\text{bâche}} + S_{\text{pieux}} + S_{\text{poste}} + S_{\text{piste lourde}} = 106.7 + 10,8 + 14.04 = 131,54 \text{ m}^2$$

Soit :

**0.279 % du terrain concerné**

**POUR UN PROJET AGRICOLE REUSSI**



# LE PROJET AGRICOLE

## L'EXPLOITATION AGRICOLE

Géraud Gramond (Propriétaire/exploitant)  
Bovin

La fille de Monsieur et Madame Gramond reprendra leurs exploitations à la retraite de ceux-ci.

## PROJET AGRIVOLTAÏQUE SUR MESURE

L'exploitant a sollicité EtherEnergy afin d'expérimenter l'agrivoltaïsme sur des terrains en pâturage. Ce projet aura pour but de limiter l'impact des aléas climatiques sur la pousse des cultures dans le sud de la France tout en permettant d'assurer un revenu stable à l'exploitant grâce à une rémunération complémentaire et fixe.

Un suivi agronomique sera mis en place afin de prouver le bénéfice agronomique apporté par les panneaux et, à minima, le maintien du rendement des terrains.

Le dimensionnement du parc a été défini avec l'exploitant agricole et permet le maintien de son travail.

# CHAMP AGRIVOLTAÏQUE À STRUCTURES MOBILES





# EtherEnergy

MERCI !

N'hésitez pas à nous contacter !

06 06 40 23 30

[alex@etherenergy.net](mailto:alex@etherenergy.net)

[www.etherenergy.eu](http://www.etherenergy.eu)